

M. Benjamin: Oui, nous pourrions avoir un ministre du chômage. Il est prévu de nommer un ministre chargé de la Commission canadienne du blé. A l'heure actuelle ce n'est qu'un demi-ministre qui assume cette responsabilité, et je lui accorde le bénéfice du doute. La création de ces portefeuilles pourrait être défendue avec des arguments valables. Si le gouvernement présentait un projet de loi en vue de la création de véritables ministères dans ces domaines, je suis certain qu'on l'appuierait de tous les côtés de la Chambre.

Examinons un peu la composition du gouvernement actuel. Le député de Red Deer a comparé les parlements d'autres pays et a parlé ensuite de la situation chez nous. Comme je l'ai dit tout à l'heure il a oublié le caractère essentiel du gouvernement au pouvoir. Nous avons à l'heure actuelle, 29 ministres, 16 secrétaires parlementaires, un whip, un orateur suppléant et un orateur suppléant adjoint. Je parle des gens dont les fonctions sont rémunérées. Cela nous donne un total de 48. Le bill prévoit la nomination de 13 autres secrétaires parlementaires afin qu'il y en ait autant que de ministres, ce qui veut dire que 61 députés libéraux seront casés. Il nous reste beaucoup de chemin à faire. Je ne sais trop si je pourrai suggérer des emplois pour les 152 députés libéraux, mais je vais essayer. Donc, je le répète, grâce à cette mesure 61 seront maintenant casés. Ils seront tous à la mangeoire. Il y aura aussi six ministres d'État, ce qui, probablement, peut se défendre. Cela en fait 67—et nous n'en sommes même pas à la moitié.

J'ai fait une étude de l'expérience, des compétences et des domaines d'intérêt de mes honorables amis des deux derniers rangs ministériels, et j'ai quelques idées qui, à mon avis, pourraient être utiles au premier ministre s'il compte nommer d'autres ministres d'État. J'espère qu'elles le seront.

Par exemple, le député de Grenville-Carleton pourrait être nommé ministre d'État chargé de l'oblitération de la ligne d'horizon de la Colline du Parlement. Il pourrait peut-être faire ériger quelques autres gratte-ciel autour de la Chambre des communes. Je propose que l'on nomme le député d'Ottawa-Ouest ministre chargé de tous les tireurs au flanc de la Fonction publique. Nous pourrions entreprendre une étude de l'élaboration des politiques à suivre dans ce petit domaine. Et puis, pourquoi pas un ministre chargé des kiosques? Vous savez bien, ils seraient utiles pour le programme Perspectives-Jeunesse de cet été.

M. Baldwin: Le député a-t-il dit chaos?

M. Benjamin: Non, kiosques. Le chaos, nous l'avons déjà. Si je le propose, c'est que sous le régime socialiste en Saskatchewan, des réseaux d'aqueduc et d'égout ont été installés dans des dizaines de milliers d'exploitations agricoles et des centaines de villes et villages de la province et il y a maintenant un excédent de latrines simples et doubles. Si on les plaçait à environ un demi-mille de distance sur la route transcanadienne, elles iraient de Vancouver à Thunder Bay. C'est pourquoi je propose qu'un ministre soit chargé de ces kiosques. Nous pourrions ainsi faire servir un excédent d'équipement qui aurait été perdu en Saskatchewan tout en nettoyant les

[M. Baldwin.]

centres et les régions rurales. Je propose la mutation à ce poste du ministre chargé de la Commission du blé. Je pense qu'il s'acquitterait bien de cette tâche.

Je pense qu'il nous faut aussi un ministre d'État pour entreprendre des études et élaborer des politiques relatives aux dépenses électorales. On devrait confier ce poste mineur au député de Don Valley. Il y a aussi tout le problème des questions posées aux comités permanents. Pourquoi ne pas nommer le député de Lachine pour faire des études et formuler des politiques sur la façon de poser les questions aux comités permanents? Je pense à un autre aussi. Le député de York-Centre pourrait faire un excellent ministre d'État chargé de l'élaboration de politiques et d'études sur la façon de se débarrasser des secrétaires parlementaires. Ou encore, que pensez-vous de cette nomination: que le député de York-Ouest soit nommé ministre d'État chargé d'études et de l'élaboration de politiques sur la façon de disposer des maires ou conseillers municipaux qui se sont fait élire au Parlement. Après tout, il faut bien nourrir et garder tous ces gens.

M. Baldwin: Il y aurait d'excellentes communications avec le premier ministre.

M. Benjamin: Je propose que le député de York-Est soit nommé ministre d'État chargé d'études et de l'élaboration de la politique en matière de formulation d'idées dans les bulletins provenant des députés des banquettes ministérielles.

Une voix: Ha, ha, ha.

M. Otto: Je vois que le député rougit; c'est compréhensible.

M. Benjamin: Nous avons grand besoin d'une aide accrue dans le domaine de l'agriculture et la nomination envisagée me plaît assez. Je propose que nous demandions instamment au premier ministre de nommer le député de Peel-Dufferin-Simcoe ministre d'État chargé des études et de l'élaboration des politiques, si le député de Crowfoot pouvait être chargé de l'Office canadien des marchés aux bestiaux ou même de l'application de la loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme.

Il y a d'autres nominations auxquelles je songe, monsieur le président. Nous tentons d'obtenir un emploi pour tous ces gens et nous assurer que les libéraux seront bien servis. Je pense que le député d'Edmonton-Strathcona devrait être nommé ministre d'État chargé des études et de l'élaboration des politiques concernant l'assiduité des députés à la Chambre. Que dire du député d'Essex? Il pourrait être ministre d'État chargé d'un comité spécial de l'abolition du Sénat. Je crois aussi que le député d'Esquimalt-Saanich serait enchanté d'être ministre d'État chargé des études et des politiques concernant le déplacement des comités parlementaires.

Une voix: Comment êtes-vous autorisé à parler ainsi?

M. Benjamin: Au total, on a réglé le cas de 79 libéraux. J'ai une autre suggestion pour utiliser le reste des libéraux au Parlement. Si le premier ministre compte tou-